



Boisset-lès-Montrond

AU SOMMAIRE :

- > Le mot de l'adjointe
- > Etat civil
- > Extraits des comptes rendus du conseil municipal
- > Au fil des dossiers
- > Les associations

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi : 16h30 -18h30

Jeudi : 16h30 -18:30

Vendredi : 10h-12h

Le site et un cahier en mairie sont à votre disposition pour recueillir vos remarques et suggestions.

VOUS POUVEZ RENCONTRER LES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS :

Lundi 16h30-18h30 : Claudine COURT

Jeudi 16h30-18h30 : Claudine COURT

Vendredi 10h-12h : René HRYNIOW

HORAIRES

DE LA BIBLIOTHÈQUE (GRATUITE) :

Lundi et vendredi : 16h30 – 18h

Mercredi et samedi : 11h-12h

AVOCAT EN MAIRIE

PERMANENCE de consultation gratuite les vendredis matin sur rendez-vous

La prise de rendez-vous se fera à la mairie.

HORAIRES

DE LA DÉCHETTERIE DE MONTROND :

Lundi : 14h - 17h30

Mardi au Vendredi : 8h30-12 h / 14h-17h30

Samedi : 8h30 à 17h30

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Informations consultables sur le site de la mairie

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église 42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Sites de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

 Mairie de Boisset-lès-Montrond

Site de Loire Forez Agglomération:

www.loireforez.fr

Le mot de l'adjointe aux finances :

Le conseil municipal a approuvé le 21 mars 2022 les comptes « gestion » et « administratif » qui présentent un excédent cumulé de 127 140€.

La commission du budget a travaillé sur les nouveaux projets pour les présenter au conseil municipal :

- réaménagement de l'école communale 507 349€
- création d'un commerce et de deux logements 164 079€
- Plan guide voie verte (canal) 77 316€

Les investissements prévus en 2022 s'élèvent à 838 422€. Ceux-ci sont financés à hauteur de 54 % par des subventions (Région, Département, Loire Forez agglo, SIEL).

La commune devra contracter de nouveaux emprunts.

En 2021 l'endettement s'élevait à 334 448€ soit 281€ par habitant.

Le budget fonctionnement a été établi avec la même rigueur que les années précédentes.

Le conseil municipal a voté une hausse de 1% des taux des taxes ménages (à l'exception de la taxe habitation dont le taux a été gelé par l'Etat en 2019).

Taxes Ménages	2022	2021	2020
Foncier bâti	17.80%	17.61%	17.44%
Foncier non bâti	36.34%	35.98%	35.62%

Cette augmentation générera une recette supplémentaire de 2 279€.

Gisèle MELONI



NAISSANCE

Félicitations aux parents de :

Kybrian ABDULA né le 21 février.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de :

Madame Josette BONNEFOY (ancienne factrice du village), décédée le 6 avril 2022 à l'âge de 85 ans.

Condoléances aux familles boissetaires qui ont perdu un proche.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Élection présidentielle, 2^{ème} tour : 24 avril 2022

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 aura lieu à 11h à Chalain le Comtal

Élections législatives : 12 et 19 juin

Fête du village : 24, 25 et 26 juin

Brocante : 3 juillet

Compte rendu du Conseil Municipal du lundi 24 janvier 2022

Demandes de subventions, cercle vertueux (ex : économie sur l'éclairage public) et Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) :

- auprès de l'État (DETR) pour la mise en plateau d'un commerce prévu dans la maison « COGNET ».
- auprès de Loire Forez agglomération « cercle vertueux » pour l'aménagement de l'école.

Devenir de la maison « COGNET »

Un état des lieux complet a été demandé à un maître d'œuvre.

Classe transplantée et animation musicale

95 élèves de l'école doivent partir en classe verte au Bessat pour 3 jours. Le coût par enfant est de 160€ dont une participation de 50€ du Sou des écoles. Le conseil vote une participation de 15€ par enfant.

L'école souhaite l'intervention d'étudiants du centre de formation musical de Lyon sur 5 classes, pour un coût annuel de 2 500€. Une convention sera établie avec la mairie pour 307 heures par an subventionnables. Il est proposé de transformer la subvention de 10€ par élève accordée pour Noël pour l'affecter à ce projet.

Contribution enquête publique PLUi auprès du commissaire enquêteur

Les souhaits émis par la commune ont reçu un avis favorable notifié par courrier du 15 octobre 2021.

Le conseil municipal souhaite rajouter trois points qui ont émergé depuis, à savoir :

- 1 – dans l'OAP secteur bourg ouest, la maison existante est implantée sur la partie sud identifiée en espace végétalisé. Une vigilance du conseil municipal est formulée en cas de rénovation de la dite maison.
- 2 – les fonds de parcelles AD97 et AD96 ne sont pas constructibles (règle de distance des 100m d'une exploitation agricole). Nous demandons que cette zone soit classée en zone agricole.
- 3 – à la suite d'une procédure d'abandon manifeste sur la parcelle AE09, nous souhaitons prendre un arrêté d'alignement pour créer une continuité de trottoir sur la RD105.

Délibération : kits illuminations

Il y a lieu d'envisager la fourniture et la pose de quatre kits d'un montant de 1 447€ subventionnées à 55% par le SIEL.

Questions diverses :

- suite à la démolition de la passerelle sur la Mare, prévoir l'organisation d'une commission d'aménagement,
- chauffage de l'école : il est prévu d'installer une cuve de gaz d'une plus grande capacité dans la cour de la bibliothèque.

AU FIL DES DOSSIERS

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

Maison France Services

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, carte grise : des agents vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives en ligne.

Rendez-vous à la Maison du Parc, 2 rue Michel Laval à Veauche

🕒 Horaires :

- Lundi 13h30-18h,
- Mardi 9h-12h,
- Mercredi 9h-12h et 13h30-17h,
- Jeudi 9h-12h
- Vendredi 9h-16h

☎ 04 82 74 01 33



RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population s'est terminé mercredi 23 février 2022. Nous avons obtenu trois jours supplémentaires car nous n'arrivions pas à récupérer un maximum de feuilles logement.

Voici le résultat de la collecte 2022 :

504 habitations dont 429 résidences principales, 10 secondaires, 15 logements vacants et 50 habitations sans aucune réponse ; soit un taux de collecte de 85 %.

Ce ratio n'est pas satisfaisant : c'est pourquoi, nous risquons d'avoir des enquêteurs de l'INSEE qui iront voir les 50 adresses non collectées.

Les résultats définitifs seront alors connus en juin 2022.

Nous remercions Catherine PERRONNET et Anne-Marie VIALLY, nos agents recenseurs, qui ont mené à bien leur mission.

FNACA cérémonie du 19 mars 1962 « 60 ans déjà »

Cette manifestation a eu lieu dimanche 20 mars en présence d'élus et de membres de la FNACA des communes de Boisset et Chalain.

A l'issue de cette cérémonie une médaille d'anniversaire de la fin des hostilités a été remise à Marcel BARRALON, très ému de ce geste.



Environnement

Pour la deuxième année, nos deux jeunes Boissetaires se sont engagées pour le nettoyage de la commune. Cette action a été soutenue par l'action Loire Propre.

Un gros sac de gravats de déchets, 3 bouteilles en verre et un sac de mégots ont été ramassés.

Merci pour ce bel engagement de la jeunesse pour notre nature.

Journée Mobilité du Jeudi 2 juin

Un défi collectif sur la mobilité se déroulera jeudi 2 juin 2022. Cet événement consiste à tester des solutions alternatives au déplacement en voiture individuelle, le temps d'une journée.

Auvergne-Rhône-Alpes
Challenge Mobilité!
Au travail j'y vais autrement.

Jeudi 2 juin 2022

Nous vous invitons tous à y participer. Comme l'année dernière, pour les écoliers, nous renouvelons le vélo-bus sur notre canal.

Des points de rendez-vous seront prévus à 8h au Cerizet, 8h10 chemin du Gand, 8h15 chemin des étangs. A vos vélos !

Compostage partagé

Le compostage est un procédé naturel de dégradation de la matière organique en un amendement riche pour le sol. 30% de nos ordures ménagères sont des biodéchets compostables.

Le compostage détourne les biodéchets du centre d'enfouissement. Pour valoriser et transformer nos déchets, la commune s'est lancée dans le projet d'un compost partagé au Cerizet, avec l'aide et le soutien de Loire Forez aggro.

Les habitants de ce lieu vont être informés par Lfa ou par les associations partenaires (Jardin d'Oasis ou Cildéa) pour être sensibilisés à cette action.

Deux volontaires seront formés pour devenir nos ambassadeurs.



Intervention du SDIS

Nous travaillons sur la mise à jour de notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Les pompiers nous proposent une simulation ouverte à toute la population samedi 14 mai à 9h. Les personnes intéressées doivent se faire connaître en mairie avant le 29 avril.

Une rose, un espoir samedi 23 avril

Les motards passeront en porte à porte vous proposer une rose pour un montant minimum de 2€, au profit de la ligue contre le cancer.

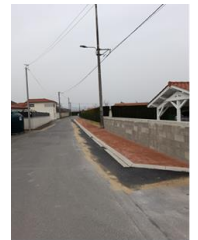


Au fil des travaux

Chemin de la Roche « aménagement d'un accotement sécurisé »

Suite aux différentes interventions dues au mauvais écoulement des eaux de ruissellement, il a fallu reprofiler un tronçon pour éviter la stagnation des eaux de pluie. La commune en a profité pour sécuriser le cheminement piétons.

Travaux réalisés par LFa pour un montant de 13 686€ dont une participation communale de 3 147€.



Lotissement des Fauvettes « transfert du poste de relevage »

Le transfert de la voirie et des réseaux de ce lotissement est enfin effectif. Lfa assure la compétence voirie et réseaux humides, cette voirie rejoint le patrimoine intercommunal

Eclairage et dissimulation des réseaux secs de la Rue du Bourg en Haut « 2ème tranche » et modernisation de l'éclairage route du Canal.

Dépose d'une lanterne de 100W avec modernisation de 17 lanternes par du matériel Led..

Consommation avant travaux (incluant l'extinction nocturne de 6h) : 3 266 kWh, après travaux : 1 824 kWh (-44%) ; économie annuelle : 722 € (- 32%).

Sécurité routière dans le village « entrée sud route du Canal » :

En 2008, le conseil municipal a voté la réduction de la vitesse à 30km/h dans cette zone. Pour que cette mesure soit réellement effective, les différents gestionnaires de cette voirie à trafic assez dense, ont décidé, après concertation, la pose de ralentisseurs de type pavés berlinois avant la Croix de Mission.

Ce dossier a été présenté et retenu par le Conseil Départemental. La réalisation est envisagée avant cet été.



Règles de bon voisinage

Le printemps est là et avec l'arrivée des beaux jours, merci de respecter quelques obligations :

- le brûlage des déchets verts, comme l'ensemble des déchets ménagers, est interdit. Ces déchets doivent donc être déposés en déchetterie ou utilisés en paillage ou en compost individuel.
- certaines **travaux de bricolage et de jardinage** font appel à des équipements bruyants ; ils sont autorisés seulement à certaines heures de la journée, en semaine, les dimanches et jours fériés (se référer à l'arrêté préfectoral).



RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

REPAS DES AÎNÉS

Après deux ans de Covid, d'annulation, de report, le CCAS et la mairie ont offert un samedi festif à nos Aînés.



Ceux-ci, heureux de se retrouver, ont fait honneur à l'excellent repas préparé par « Nicole » entrecoupé d'épisodes musicaux. En effet, le groupe de Jazz Manouche, "Lo Radzouka" a affronté les neiges de Haute Loire pour venir enchanter l'assemblée par leur professionnalisme et leur généreuse attention. L'après-midi s'est poursuivie au rythme des danses et de nombreuses chansons, pour le plaisir de tous.



LE MONDE ASSOCIATIF

Boule de la Mare



Les sociétaires de La Boule de la Mare se sont réunis pour l'assemblée générale en présence de Claudine COURT, maire de la commune. L'activité sportive pour l'année 2021 a été très réduite en raison du Covid. Tous les concours de l'année ont été supprimés. Nous essayons tout de même de garder une certaine convivialité dans la mesure du possible. **La Boule de la Mare**, 38 rue de la Terrasse est ouverte mercredi et vendredi après-midi à partir de 15 h.

Activités : boule lyonnaise – pétanque (amateur) – coinche.
Pour plus d'informations contacter Jean-Jacques EICHENBERGER au 06 85 11 72 13.

LE SOU DES ÉCOLES

• soirée MAGIE le 23 avril à la salle des fêtes. 2 choix possibles : repas à 19h + spectacle à 20h30 ou spectacle seul à 20h30. Une vente de boissons et friandises est également prévue. Les réservations sont bien avancées MAIS vous pouvez encore réserver sur <https://sou-des-ecoles-de-boisset-les-montrond.assoconnect.com/collect/description/221245-x-soiree-magie> ou par téléphone au 06.19.68.18.25

• commandes de plants de légumes et de fleurs. Nous faisons appel à nos deux fournisseurs et partenaires : EARL du bois carré à Saint-Bonnet-les-Oules et EARL de la Dame à Boisset-Lès-Montrond. La distribution aura lieu sur le parking de l'école les 6 et 7 mai. Merci pour votre participation.



- la kermesse revient : un moment privilégié pour les enfants de l'école. Elle aura lieu vendredi 17 Juin dans la cour de l'école, avec de beaux et nombreux lots pour notre traditionnelle tombola.
- la brocante : très attendue par les Boissetaires ! Réservez votre dimanche 03 juillet.

COMITÉ DES FÊTES : Fête du village



24, 25 et 26 juin : traditionnelle fête du village autour de la place de la mairie. Les classards feront la vente des brioches vendredi soir et samedi en journée.

De nombreuses attractions foraines seront proposées pour contenter petits et grands : autos, manège enfantin, tir, pêche aux canards,...

vendredi soir 24 juin :

- en début de soirée nous vous invitons à participer aux mini-olympiades avec des équipes associatives, de voisins, e classards... Tout le monde est bienvenu afin de s'amuser autour des différentes activités (baby foot humain, tir à la corde, moly, course en sac,)
- la soirée sera clôturée par un concert gratuit sur l'estrade derrière la mairie.

samedi 25 juin :

- retraite aux flambeaux dans notre village en compagnie de la fanfare de Bellegarde suivie du feu d'artifice et du bal des classards.

dimanche 26 juin :

- nous débiterons la matinée par les photos des classes en 2 ; toutes les personnes qui ont 0,10,20,30,40,50,60,70,80,90,100 ans au cours de l'année 2022 sont priées de se faire connaître auprès de Christelle au 06 88 46 49 79 ou cdf.boisset42210@gmail.com.
- apéritif offert par la municipalité,
- repas : une paella et une part de tarte, à consommer sur place ou à emporter (n'oubliez pas vos récipients) pour 10€.
- concours de boule des familles ainsi qu'un après midi mousse pour les plus courageux.

Si vous souhaitez plus de renseignements merci de contacter Cyrille, comité des fêtes, au 06 62 78 07 54 ou cdf.boisset42210@gmail.com

